

Les contrats de moins de 106 000 €HT (sur la durée totale du contrat) ou de moins de 68 000 €HT par an et moins de 3 ans ne sont pas soumis à ces dispositions (L1411-12)
 Seules obligations : *publicité dans un journal d'annonces légales ou une publication spécialisée et délibération autorisant la signature du contrat*

